

convaincu, voudront faire l'impossible pour empêcher le retour de la situation des années trente. Pour y parvenir il faudra mettre un frein à la hausse des prix afin de maintenir la puissance d'achat du consommateur canadien. Comme la situation présente est très grave, bien qu'on n'en ait pas encore ressenti tous les effets, des mesures efficaces pour y remédier s'imposent immédiatement.

Telle était la situation, lors de notre arrivée à Ottawa, le 26 janvier, à la réouverture des Chambres. Nous avons appris que le Gouvernement avait l'intention de former un comité. Un comité peut faire enquête, monsieur l'Orateur, il peut aussi interroger des témoins et même démasquer un certain degré de mercantilisme. Il tiendra de fréquentes réunions pendant plusieurs mois; il entendra les dépositions des hauts fonctionnaires de l'Etat, dépositions très volumineuses, qui tendront à défendre la politique du Gouvernement. Si les représentants de puissantes sociétés sont appelés à comparaître, ils viendront munis de longs mémoires préparés par des avocats et des comptables bien payés. On nous dit que le comité découvrira certains abus et mettra à jour les agissements des malfaiteurs. Le premier ministre a exprimé l'avis que la publicité sera beaucoup plus efficace que les sanctions pénales.

Monsieur l'Orateur, j'aimerais par votre intermédiaire faire savoir au Gouvernement et aux auteurs du projet de ce comité que, si utile qu'elle puisse être dans la détermination du programme et des mesures ultimes du Gouvernement, une enquête de ce genre n'est pas ce que désire aujourd'hui le public. Ce qu'il veut c'est que le Gouvernement agisse au cours des quelques semaines qui vont suivre. Les gens s'intéressent profondément à voir le coût de la vie baisser à un niveau qui leur permette de mieux vivre avec le salaire net qu'ils touchent chaque semaine. Un comité n'est pas du tout ce qu'il faut pour faire baisser le coût de la vie. Ce n'est pas suffisant.

On a déclaré que l'enquête du comité serait peut-être une excursion de pêche. Au cours d'une excursion de ce genre, une canne à pêche peut être d'une grande utilité. Mais ce que nos gens veulent, ce sont d'autres mesures qui leur permettront d'entrer du charbon dans leurs caves et de garnir leurs armoires. Ce n'est pas avec une canne à pêche qu'ils peuvent y parvenir. Ils veulent que le coût de la vie soit à la portée de leur bourse.

La violente objection que la C.C.F. a soulevée contre le comité a peut-être ennuyé le Gouvernement et les honorables vis-à-vis. Les protestations de notre part ne visent pas

les gestes que le comité posera ou ne posera pas. Nos protestations,—et nous les voulons aussi énergiques que possible,—portent contre l'attitude du Gouvernement qui n'a pas pris les mesures immédiates en vue d'enrayer l'ascension vertigineuse du coût de la vie. C'est parce que le comité, dont l'institution constitue la seule mesure prise jusqu'ici par le Gouvernement dans ce domaine, ne répond pas et ne peut pas répondre aux exigences aiguës de la situation dans laquelle se trouve actuellement la population canadienne. Si le Canadien moyen se trouvait à la Chambre des communes cet après-midi, s'il parlait de ce qui lui tient le plus à cœur, il dirait, par l'entremise de M. l'Orateur: "De grâce, M. King, dites-nous les mesures immédiates que vous allez prendre pour enrayer la hausse du coût de la vie". La population canadienne sait qu'un comité n'atteindra pas ce but. Jusqu'ici, ni le Gouvernement ni aucun de ses membres ne nous a dit ce qu'on entendait faire pour mettre un frein à la hausse du coût de la vie.

Dans les observations qu'il a formulées au cours du présent débat, le ministre de la Justice (M. Ilsley) nous a dit qu'on ne pouvait pas recourir aux subventions à l'heure actuelle. A cela je réplique qu'il a établi diverses subventions durant et depuis la guerre, et qu'il a réussi à prévenir l'inflation au pays. Il a dit qu'il s'agissait alors d'une nécessité pressante. La nécessité est non moins pressante à l'heure actuelle; si la population canadienne a à choisir entre les subventions et le chômage ou la crise économique, elle choisira volontiers les subventions.

A la fin du présent débat, le premier ministre va prendre la parole, et tout le pays attend sa réponse. Il va sans doute s'élever contre les protestations qu'a fait entendre notre groupe; mais ce n'est pas ainsi qu'il répondra à la question. La population canadienne ne se contentera pas d'un simple comité parlementaire. Nous avons le droit d'être assurés que le Gouvernement adoptera des mesures qui permettront à l'homme moyen de tirer suffisamment de ressources de son salaire pour assurer un niveau de vie convenable à sa famille comme à lui-même.

En vue de présenter quelques propositions utiles, je voudrais rappeler quelques moyens à prendre pour mettre fin au renchérissement de la vie.

Il faudrait d'abord que l'on fixe des prix maximums convenables à l'égard des denrées indispensables, qu'il s'agisse d'aliments, de vêtements, de combustible ou de logement. Il